

Apprenti agent en charge de la gestion des bacs (h/f)

Direction de la prévention et gestion des déchets

Missions

Les missions confiées à l'apprenti seront les suivantes :

- Assurer la manutention des bacs associée à l'activité ;
- Effectuer le lavage et l'entretien des bacs ;
- Participer à la livraison des bacs sur le domaine public ;
- Participer à la mise à jour de la dotation des usagers soumis à la redevance spéciale ;
- Contribuer à la gestion des récipients (suivi, commande, livraison).

Profil

Qualités relationnelles
Sens du travail en équipe
Rigueur
Polyvalence
Savoir rendre compte

Formation

CAP P.E.U.C.R (propreté de l'environnement urbain collecte et recyclage)
ou CAP / BEP / Bac Pro opérateur logistique

Conditions d'exercice

Durée : 1 à 2 ans
Lieu : Limoges Métropole – 71 rue de Nexon à Limoges
Permis B souhaité

Informations complémentaires

Les personnes intéressées peuvent contacter pour tout renseignements **Muriel PROT**, responsable de la gestion des bacs et de la redevance spéciale au **05.55.45.79.51** ou par mail à l'adresse suivante muriel.prot@limoges-metropole.fr.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum-vitae) devront être adressées à l'attention de Monsieur le Président de Limoges Métropole **en mentionnant impérativement le numéro de l'offre LM-2024-0018 avant le 15/06/2024 à l'adresse mail suivante :**

drh-formation@limoges-metropole.fr

Ils peuvent aussi en parler



« La direction de la prévention et de la gestion des déchets de Limoges Métropole accorde une importance primordiale à la satisfaction de ses usagers et la cellule « bacs » est au cœur de cette mission. Rejoindre cette équipe, c'est effectuer des livraisons rapides et fiables, réaliser des interventions avec professionnalisme dans un environnement de travail dynamique et assurer la maintenance des équipements en travaillant main dans la main. En tant que maître d'apprentissage, je serais honorée de partager cette expérience et guider notre apprenti dans l'acquisition de compétences techniques et relationnelles qui font la différence sur le terrain et faire que la réussite individuelle contribue à la réussite collective ».

Muriel PROT, responsable de la gestion des bacs et de la redevance spéciale Maître d'apprentissage